

Comité Social et Economique

Formation des Membres : 1^{er} Mandat

Module : Santé, Sécurité et Conditions de Travail

CONCERNE

Tout nouveau membre élu.

OBJECTIFS

Participer à la définition des règles de fonctionnement du CSE en matière de SSCT, dans le respect du cadre réglementaire.

Exercer les missions du CSE en matière de SSCT.

Être capable d'analyser les situations de travail et les risques professionnels.

Mettre en application des méthodes d'analyse des accidents du travail et des incidents.

PREREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

PEDAGOGIE

Une approche pédagogique interactive basée sur de nombreuses mises en situation.

Analyse des risques et analyse des accidents, plusieurs mises en situations sur les consultations obligatoires.

Exercices à partir de vidéos et photos de situations de travail.

Une documentation très complète est remise avec de nombreux exemples d'outils.

SANCTION

Attestation de compétences.

DUREE

5 jours

PRIX

Nous consulter

CONTENU

Présentation du CSE et de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail

- Mise en place et composition du CSE et de la CSSCT
- Moyens, droits et obligations des membres du CSE en matière de santé et sécurité
- Fonctionnement du CSE et de la CSSCT
- Vision d'ensemble des rôles et missions générales du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Rôle de la CSSCT au sein du CSE
- Le CSE et les enjeux de la sécurité
- Relations avec d'autres acteurs : service de santé au travail, CARSAT, inspection du travail, DREAL

Connaître et analyser les risques professionnels

- L'analyse des situations de travail, l'évaluation des risques professionnels, facteurs de risques spécifiques (ex : pénibilité)
- Cadre réglementaire : le document unique, les principes généraux de prévention
- Les fondamentaux par famille de risques professionnels (description, bases légales, prévention technique et organisationnelle) dont les risques psychosociaux

L'étendue des missions du CSE et de la CSSCT en santé, sécurité et conditions de travail

- L'exercice du droit à l'information en santé sécurité
- Les consultations obligatoires en santé sécurité du CSE (dont bilan et programme annuels de l'employeur)
- Intervention lors de l'exercice du droit de retrait d'un salarié, la procédure de danger grave et imminent
- Contrôle du respect des obligations de sécurité : enjeux réglementaire et pénal, les vérifications périodiques, les lieux de travail, les registres et documents obligatoires, la formation sécurité, l'accueil et la formation des nouveaux embauchés, intervention lors des opérations réalisées par des entreprises extérieures.
- Les inspections – mise en situation et visite terrain

Analyse des accidents du travail et des incidents

- Les Enquêtes du CSE
- La méthode d'analyse (arbre des causes) : recueil des faits, construction de l'arbre des causes
- Recherche et proposition de mesures préventives et correctives

Le CSE en tant que moteur de la prévention

- Faire la promotion du CSE, de la CSSCT et de la Prévention
- La Communication

Le ++ : formation assurée par un consultant en prévention des risques professionnels.

Complémentaire à cette formation :

- ⇒ Module Missions et Fonctionnement – Gamme Spécialisations Métiers
- ⇒ Module Economique – Gamme Spécialisations Métiers